

## **RAPPORT DU MAIRE POUR L'ANNÉE 2015**

Tel que prescrit par le Code municipal, article 955, le maire d'une municipalité doit faire rapport de la situation financière de la municipalité pour l'année 2014, 2015 et faire une projection pour l'année 2016. Il doit aussi dresser la liste de tous les contrats supérieurs à 25 000 \$ ainsi que tous les contrats de 2 000 \$ et plus accordés au même fournisseur et totalisant une dépense qui dépasse 25 000 \$.

### **ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT AU 31 DÉCEMBRE 2014**

Le rapport du vérificateur externe, préparé sous la responsabilité de Daniel Tétreault, c.a., indique que les états financiers de la municipalité de Preissac correspondaient à la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2014. Les résultats indiquent un excédent net de 230 298 \$ reflétant ainsi un surplus accumulé de 964 913 \$ dont une partie est affecté pour équilibrer le budget 2015. À la fin de l'exercice 2014, la dette à long terme de la Municipalité était de 222 503 \$.

### **INDICATIONS PRÉLIMINAIRES POUR L'ANNÉE 2015**

L'analyse préliminaire des revenus et des dépenses au 31 octobre 2015 nous permet de croire que nous pourrions terminer l'exercice financier 2015 sans déficit budgétaire. Des investissements majeurs ont été réalisés cette année.

### **RÉALISATIONS 2015 ET PERSPECTIVES 2016**

2015 est une réussite et elle fût possible grâce à la population de Preissac. La confiance que les citoyennes et citoyens témoignent à l'équipe municipale nous permet de faire briller notre municipalité comme elle le mérite. Soulignons d'abord l'implication des membres de la communauté car sans l'équipe de bénévoles qui s'affairent à mettre sur pied toute une variété d'activités, il manquerait de vie. Je vous dis donc à tous un immense merci.

Depuis deux ans, plusieurs projets que nous avons mis sur la table commencent à voir le jour, dont le parc Tancrede, le sentier de ski, les sentiers pédestres, le débarcadère du secteur des Rapides, la passerelle, le dépôt de branches, le réseau internet privé, etc.. De plus, un centre de formation pour le service d'urgence sera fonctionnel sous peu. Ce dernier sera partagé avec un organisme culturel.

Le projet du camping compte toujours parmi nos préoccupations. Il en est présentement à la phase 2 et si nous poursuivons sur cette belle lancée, le projet devrait être presque complété à la fin de notre mandat.

Quant à notre réseau routier, nous travaillons actuellement à l'établissement de normes afin qu'un projet d'envergure puisse voir le jour au cours du ou des prochains mandats.

Nous avons aussi travaillé à l'embellissement de notre village, ce qui nous a valu 2 fleurons à titre de village fleuri, et ce n'est qu'un début.

Plusieurs comités ont aussi été formés ou restructurés, comme le comité jeunesse, le comité des personnes âgées et le comité VTT. Un comité culturel devrait aussi voir le jour prochainement.

En plus de toutes ces belles réalisations, nous veillons à travailler en partenariat avec la MRC d'Abitibi afin que vos préoccupations soient entendues et prises en considération. À ce propos, le circuit de fontaines, qui réuni 10 municipalités, a vu le jour; une première au Québec.

Tous ces projets des deux dernières années, ces belles réalisations qui sont à la base du rayonnement de notre municipalité et de sa qualité de vie, ont incité plus de 100 nouvelles personnes à choisir Preissac pour y vivre; un mouvement jamais observé dans l'histoire de la municipalité.

Le nouveau rôle triennal d'évaluation foncière est déposé. Les principales variations sont: une diminution moyenne de 5% pour les industries et une augmentation moyenne de 11% pour les immeubles résidentiels. Pour l'ensemble des unités d'évaluation, il s'agit d'une majoration de 3%. Les membres du conseil se rencontreront le 3 décembre prochain pour la préparation du prochain budget. Une firme a été mandatée par le conseil pour évaluer différents scénarios qui nous seront nécessaires pour l'adoption de nos prévisions budgétaires 2016.

### RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

En 2015, chaque conseiller et conseillère reçoit un salaire mensuel de 274.52 \$, auquel s'ajoute, au terme de la *Loi régissant le salaire des élus*, une allocation non imposable mensuelle de 137.26 \$. Le salaire mensuel du maire est de 823.52 \$ et son allocation est de 411.75 \$.

Au nom du conseil, je vous remercie dignement de faire de votre milieu de vie un endroit où tous ensemble, nous brillons.

Un merci spécial à tous nos employés, leurs familles, ainsi qu'à tous nos partenaires et entrepreneurs locaux; fiers collaborateurs de nos projets.

Stephan Lavoie  
Maire de la Municipalité de Preissac  
Le 10 novembre 2015

## MUNICIPALITÉ DE PREISSAC

Factures de plus de 2 000\$ avec total de plus de 25 000\$

Période : du 1er novembre 2014 au 31 octobre 2015

<u>Nom</u>	<u>Description</u>	<u>Paielement</u>
Construction Gaston Proulx et frères inc.	Brise-lame, échelle sécurisée, ligne de vie, etc. pour entretien toit aréna	42 253,31 \$
Excavation Gilbert Sheehy inc.	Installation des 3 réservoirs pour la sécurité incendie, changement de ponceaux sur chemins municipaux, travaux au parc Tancred et pour boîtes postales, aménagement du dépôt de branches	164 445,44 \$
Béton Fortin inc.	Rechargement de chemins	174 993,90 \$
Construction Hydrosphère inc.	Rampe de mise à l'eau et quai secteur des Rapides	179 669,91 \$
Entreprise B.R.	Contrat de déneigement	172 003,32 \$
Financière Banque Nationale inc.	Remboursement solde du prêt pour camion incendie et aréna	263 165,00 \$
Les Entreprises Marco Genesse	Contrat de nivelage des chemins et nivelages supplémentaires	53 610,57 \$
M.R.C. d'Abitibi	Quotes-parts 2015 et redevances gravières	191 110,15 \$
Ministre des Finances du Québec	Frais annuel pour les services de la Sûreté Québec	103 229,00 \$
Marcel Baril Limitée	Achat de ponceaux et de chlorure de calcium liquide	72 816,67 \$
Ministre du Revenu du Québec	Retenues à la source	91 922,12 \$
Nortrax Québec inc.	Achat de la rétrocaveuse	162 689,63 \$
Pavage Sanimos inc.	Pavage de l'avenue Principale	85 875,40 \$
RE Consultant inc.	Services d'ingénierie et rapports pour les projets: rampe de mise à l'eau et quai, camping, réfection de la passerelle des rapides	49 899,16 \$
Receveur Général du Canada	Retenues à la source	39 257,72 \$
Sanimos inc.	Contrat de cueillette des ordures et des matières récupérables	77 121,77 \$
Ville d'Amos	Frais d'utilisation du Lieux d'enfouissement technique d'Amos (L.E.T.)	35 497,07 \$

## MUNICIPALITÉ DE PREISSAC

Fourisseurs ayant des factures de plus de 25 000\$

Période : du 1er novembre 2014 au 31 octobre 2015

<u>Nom</u>	<u>Description</u>	<u>Paieement</u>
Construction Gaston Proulx et frères inc.	Brise-lame, échelle sécurisée, ligne de vie, etc. pour entretien toit aréna	42 253,31 \$
Excavation Gilbert Sheehy inc.	Installation des 3 réservoirs pour la sécurité incendie, changement de ponceaux sur chemins municipaux, travaux aux chemins des Coteaux, Vautrin, Fontbonne, des Riverains, travaux au parc Tancred et pour boîtes postales aménagement du dépôt de branches, travaux pour projet de réfection de la passerelle des rapides	175 905,16 \$
Béton Fortin inc.	Rechargement de chemins, rechargement ave Principale, béton pour fontaine et parc Tancred	183 110,25 \$
Construction Hydrosphère inc.	Rampe de mise à l'eau et quai secteur des Rapides	179 669,91 \$
Entreprise B.R.	Contrat de déneigement, location machinerie	172 520,71 \$
Financière Banque Nationale inc.	Remboursement solde du prêt pour camion incendie et aréna	263 165,00 \$
M.R.C. d'Abitibi	Quotes-parts 2015 et redevances gravières	191 740,59 \$
Ministre des Finances du Québec	Frais annuel pour les services de la Sûreté Québec, frais demande certificat d'autorisation pour camping et cartes écoforestières	104 073,50 \$
Marcel Baril Limitée	Achat de ponceaux, de chlorure de calcium liquide et matériel pour fontaine	74 548,14 \$
Nortrax Québec inc.	Achat de la rétrocaveuse	162 689,63 \$
Pavage Sanimos inc.	Pavage de l'avenue Principale	85 875,40 \$